

STATIONNEMENT

IL FAUT ÉCOUTER LES DIONYSIEN-NE-S !



Philippe Caro
Conseiller municipal
de Saint-Denis

RASSEMBLEMENT JEUDI 15 FÉVRIER DEVANT LA MAIRIE À 18H30, POUR :

- Un **moratoire** visant à ne pas appliquer les décisions de ces derniers mois qui aggravent la situation des familles.
- Une **consultation** des habitant-e-s et une **réunion publique**.
- Le rétablissement du **droit au stationnement gratuit des résidents** des zones payantes.

**IL faut qu'on
s'en mêle !**

Chère Madame, cher Monsieur,

Mi-octobre 2017, j'alertais sur le projet de la majorité municipale de supprimer le droit au stationnement gratuit des résidents des zones payantes de stationnement. Et de leur imposer une nouvelle taxe de 240 € par an, par véhicule.

J'ai voté contre cette mesure prise sans aucune concertation avec les habitant-e-s.

Cette décision fait l'impasse sur le bilan de celles déjà prises auparavant. Elle plonge beaucoup de familles dans des situations inextricables. Elle pèse sur leurs budgets et pénalise leur vie quotidienne. Pour autant elle n'apporte aucune solution durable au stationnement anarchique dans notre ville.

Pour protester, des habitant-e-s et leurs associations ont pétitionné, comme à Pleyel, Péri ou Langevin... Le 25 janvier, plus de 200 dionysiens et dionysiennes de tous horizons se sont rassemblés devant la mairie pour interpeller leurs élu-e-s.

Ça n'a pas encore suffi : Le maire et une partie de notre majorité municipale persistent dans leur mépris de l'avis de nos concitoyen-ne-s.

*Alors le 15 février à 18h30,
jour de conseil municipal, nous avons
à nouveau rendez-vous à la mairie
pour nous faire entendre.*

*Comme fin janvier, je serai à vos cotés.
Et je vous encourage à participer.*

 philippecaro.over-blog.com
 Philippe.Caro@ville-saint-denis.fr
 Philippe Caro
 @PhilippeCaro93